

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-071

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 25 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq du mois de Juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie d'AIRVAULT, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 4 pouvoirs (22 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

4 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Jean-Pierre CESBRON, Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Joël MEUNIER

Absents : Jacky PRINCAY, Céline PIGNON, Eric VILAIN, Jean Michel PROUST

Membre suppléant sans voix délibérative : Alain GILLES

Jeanne BARIGAULT a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 20 juin ayant pour ordre du jour :

TOURISME

Création de l'office de tourisme Airvaudais-Val du Thouet Convention d'objectifs

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ D'approuver la convention d'objectifs de l'Office du Tourisme Airvaudais-Val du Thouet ci annexée

A Airvault, le 25 juin 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019071-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-06-2019

Publication le : 27-06-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019-2024 CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE L'OFFICE DE TOURISME AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 juin 2019 approuvant les statuts de l'Office de Tourisme communautaire Airvaudais-Val du Thouet,

Considérant que le tourisme est une compétence obligatoire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet,

Considérant que depuis le 1^{er} juillet 2018, l'Office de Tourisme Airvaudais-Val du Thouet est rattaché directement à cette Communauté de Communes et exerce la compétence tourisme sur ce territoire d'intervention.

Le territoire d'intervention au 1^{er} janvier 2019

Le territoire de l'Office de Tourisme communautaire Airvaudais-Val du Thouet se compose des 9 communes suivantes : Airvault, Assais-les-Jumeaux, Availles-Thouarsais, Boussais, Irais, Le Chillou, Louin, Maisontiers, Saint-Loup-Lamairé,

La Communauté de communes se donne les moyens pour permettre de réaliser toutes les missions qui incombent à un Office de Tourisme. L'Office s'engage pour une durée de 5 ans de mener à bien tous les projets listés dans la présente convention.

I. Le personnel :

Composition de l'équipe en 2019 : 1,5 ETP

Cette équipe est composée :

- ✓ d'une directrice de régie à 30%,
- ✓ d'une responsable et conseillère en séjour à 80%,
- ✓ d'une conseillère en séjour à temps complet sur 5 mois,
- ✓ de stagiaires pour différentes missions ponctuelles tout au long de l'année.

II. Le conseil d'exploitation :

Le Conseil d'Exploitation est chargé du suivi de la politique touristique. Le conseil d'exploitation est constitué de 7 élus et est force de proposition. Il rend des avis, présentés au conseil communautaire.

III. Missions confiées à l'Office de Tourisme Airvaudais-Val du Thouet :

- Accueillir et informer les touristes dans les différents bureaux d'accueil (accueil physique, téléphonique et par mail),
- Promouvoir et assurer la communication sur le territoire,
- Animer et coordonner le réseau des socio-professionnels,
- Recenser l'offre sur le territoire et mettre à jour les informations (mise à jour quotidienne de la base de données Syrtaqui, mise à jour du site Internet, mise à jour du livret d'accueil)
- Observer la fréquentation, établir des statistiques,
- Mettre à jour des documents édités par l'Office et les documents réalisés en collaboration avec d'autres structures (Mission Tourisme, SMVT, PETR Pays de Gâtine...),
- Animer et collecter la taxe de séjour,
- Animer les réseaux sociaux,
- Gérer les boutiques des 2 bureaux d'accueil,
- Commercialiser des prestations touristiques,
- Elaborer et animer le programme estival de visites hebdomadaires

IV. Objectifs :

1) Assurer les missions de base de l'Office et maintenir les projets existants, reconduits annuellement,

- Promotion et communication : éditions touristiques, mises à jour du site Internet et des bases de données, animation de la page Facebook,
- Animation réseau socio-professionnels : organiser au minimum 1 éducteur par an, envoyer le journal touristique trimestriel (newsletter) aux prestataires, conseiller et aider les nouveaux prestataires et porteurs de projets,
- Observation de la fréquentation avec l'outil Gestion Relation Clientèle du Système d'Information Touristique
- Animation et collecte de la taxe de séjour

2) Développer la fréquentation sur le nouveau site Internet communautaire Tourisme,

- Nouveau site Internet communautaire sur la partie tourisme en 2019 (en remplacement de 3 anciens sites - Lac du Cébron, Chevalerie du Thouet et Service tourisme). Ce nouveau site, unique entrée tourisme dans le territoire, profitera du référencement des 3 anciennes adresses.

- Partager cette nouvelle adresse avec les prestataires du territoire et les partenaires institutionnels,
- Mettre à jour la base d'information touristique Syrtaqui quotidiennement permet d'actualiser le site et de mieux le référencer.

3) Maintenir la fréquentation sur les 2 bureaux d'accueil du territoire,

- Maintenir les horaires d'ouverture des 2 bureaux d'accueil
- Développer la gamme de produits des 2 boutiques

4) Développer l'animation touristique du territoire Airvaudais-Val du Thouet.

- Maintenir les mercredis de l'été et accentuer la promotion de ces sorties
- Développer les circuits de géocaching Terra Aventura

**Le Président de la Communauté
de Communes Airvaudais-Val du Thouet,**

**Le Vice-Président délégué
au Tourisme,**

M. Olivier FOUILLET

M. Pascal BIRONNEAU

Préfecture

079-200041416-20190625-D2019071-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-06-2019

Publication le : 27-06-2019

Office de Tourisme Airvaud:

Pour copie conforme,
**Le Président,
Olivier FOUILLET**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET**
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48